

De: centrecrisesanitaire
Envoyé: vendredi 1 mai 2020 20:17
À: centrecrisesanitaire; ARS971-ALERTE; ARS972-ALERTE;; ARS976-ALERTE; ARS-974-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS44-ALERTE; ARS971-CRISE; ARS-REUNION-CRISE; ARSZONE13-DEFENSE; arszone33-alerte; ARSZONE54-ALERTE; ARSZONE59-DEFENSE; ARSZONE69-ALERTE; ARSZONE75-ALERTE; ARSZONE972-DEFENSE;; ARS973-ALERTE; ARSZONEOI-ALERTE; ARSZONE35-CRISE; ARSZONE35-ALERTE
Objet: Mise à jour des informations pouvant être collectées par l'application internet « capacité et équipements des laboratoires »

Mesdames et Messieurs,

Par message du 21 avril, nous vous informions de la mise à disposition d'une application internet destinée à suivre et accompagner le développement des moyens de diagnostic SARS-COV2. Cette application restitue et synthétise les informations enregistrées par les laboratoires d'analyse médicale de votre région. La collecte d'information a été instituée par le message MINSANTE n°81.

Pour simplifier la collecte et la restitution d'information par les laboratoires, celle-ci évolue :

- Le nombre de tests RT-PCR réalisés chaque jour de la semaine en cours peut être renseigné
- Le nombre de tests RT-PCR positifs chaque jour de la semaine en cours peut être renseigné
- Si du personnel se rend auprès de personnes ne pouvant se déplacer (EHPAD notamment) une case à cocher « équipe mobile »

Ces informations seront visibles par vos services et devraient contribuer à vous aider au suivi de la montée en charge, notamment dans le cadre de la remontée bihebdomadaire qui vous est demandée par le ministère. En conséquence, nous vous invitons à renouveler auprès des laboratoires qui ne l'auraient pas déjà fait, la demande de codes de connexion à l'application. Pour rappel, cette demande se fait par messagerie à l'adresse ccs-enquete-cap-diag@sante.gouv.fr.

Nos services sont à votre disposition pour toute information complémentaire (messagerie *supra*).

En vous remerciant pour votre diligence.

Cordialement,

Centre de Crise Sanitaire

Sous-Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire

Tél : 01 40 56 75 11 / Fax : 01 40 56 56 54

centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr



DGS
Direction générale de la Santé

 solidarites-sante.gouv.fr
 @AlerteSanitaire



Les activités du CORRUSS sont certifiées ISO 9001- version 2015